

# PARCOURS ENTRAINEUR

## Préparation à l'examen spécifique du BE2

**Titulaires du BEESAN**



Institut  
National de  
Formation des  
Activités de la  
Natation

# Parcours entraîneur, Préparation à l'examen spécifique du BE2

Cette « Préparation à l'examen du BEES 2 » a pas pour objectif principal l'apport de connaissances ou la mise à jour de celles-ci. Il s'agit d'une aide à la préparation à l'examen.

## Son public

Les titulaires du BEESAN souhaitant s'investir dans l'entraînement vers le haut niveau et/ou vers la formation de cadres.

## Ses objectifs

Compléter les connaissances indispensables à la réussite de l'examen.  
Acquérir la méthodologie nécessaire à la réussite de l'examen.

## Sa valeur ajoutée

Les intervenants sont des membres expérimentés des différentes épreuves présentes à l'examen.

## Son déroulement général

A l'issu d'un positionnement, 4 regroupements sont mis en place en tenant compte des calendriers sportifs (**107 heures**).

Un accompagnement individuel est organisé dans la région du candidat (**15 heures**)

Un accompagnement individuel est organisé par l'INFAN-FFN (**35 heures**)

*« Merci pour tout, que ce soit pour l'investissement et la disponibilité et l'honnêteté dont vous avez fais preuve avec nous. Merci à tous les formateurs qui ont su nous orienter en direction de cette réussite ». (T.D)*

**157 heures de  
préparation**

# Les modules

## Module 1 : Les épreuves, mise à jour des connaissances

- **L'écrit** : les critères de réussite, méthodologie, simulation individuelle
- **La pédagogie en salle** : les critères de réussite, méthodologie, simulation collective
- **La pédagogie en piscine** : les critères de réussite, méthodologie
- **La réglementation** : les critères de réussite, méthodologie, simulation collective
- **La formation de cadre** : les critères de réussite, méthodologie
- **La méthodologie** de projet, le projet fédéral...

### Dates :

Du lundi 14 Novembre 2011 à 13h30 au vendredi 18 novembre 13h

### Lieu :

INFAN-FFN.

### Durée :

35 heures

## Module 2 : Simulation pédagogie salle

- **L'écrit** : simulation individuelle
- **La pédagogie en salle** : simulation individuelle
- **La réglementation** : simulation individuelle
- **La formation de cadre** : suivi du dossier
- Apports de connaissances....

### Dates :

Du lundi 2 avril 2012 à 13h30 au mercredi 4 avril 13h

### Lieu :

INFAN-FFN.

### Durée :

## Module 3 : Simulation pédagogie piscine

- **L'écrit** : simulation individuelle
- **La pédagogie en piscine** : simulation individuelle
- **La réglementation** : simulation individuelle
- **La formation de cadre** : suivi du dossier
- Apports de connaissances....

### Dates :

Du lundi 2 juillet 2012 à 13h30 au mercredi 4 juillet à 13h

### Lieu :

INFAN-FFN.

## Module 4 : Examen blanc

- **Simulation individuelle** dans les conditions de l'examen.

### Dates :

A déterminer en fonction de l'examen

### Lieu :

A déterminer en fonction de l'examen

## Comment s'inscrire ?

### Pré requis

Etre titulaire du BEESAN en situation d'entraînement, fournir l'avis du CTR (positionnement).

### Tarif

Les frais pédagogiques sont fixés à : **1830 € TTC.**

Une demande de « bourse fédérale » peut être réalisée. Pour tout renseignement contacter l'INFAN.

### Procédure d'inscription

Renvoyer le dossier d'inscription complété à :

**l'INFAN FFN, 14 rue Scandicci,  
93508 PANTIN CEDEX**

**accompagné d'une enveloppe format A4 portant  
votre adresse affranchie à 1.40€**

Une fois l'inscription validée, un contrat de formation vous sera envoyé comportant les modalités de paiement.

La date limite de retour est fixée au :

**LUNDI 12 SEPTEMBRE 2011.**

## Dossier d'inscription

### Identité du candidat :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... à .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Email : .....

\*\*\*\*\*

### Documents à joindre au dossier :

- Une photo, avec au verso votre nom et prénom
- La photocopie de votre licence (à jour)
- La photocopie du BEESAN
- L'avis du CTR (ci-après)
- L'engagement d'accompagnement pédagogique (ci-après)

\*\*\*\*\*

## Avis du CTR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom, prénom),

Cadre Technique Sportif de la région

\_\_\_\_\_ émet :

un avis favorable à l'accès à la « formation nationale préparation à l'examen du BEES 2 » de \_\_\_\_\_ (nom, prénom)

un avis défavorable à l'accès à la « formation nationale préparation à l'examen du BEES 2 » de \_\_\_\_\_ (nom, prénom),  
pour les raisons suivantes :

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

## Engagement d'accompagnement

**L'accompagnement consistant à conseiller le/la stagiaire dans :**

- La connaissance de la région (politique de formation, ERFAN, fonctionnement du Comité Régional...),
- La réalisation de la phase d'état des lieux de son dossier de formation de cadre,
- L'acquisition des connaissances nécessaires à la réussite de l'examen.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom, prénom),  
\_\_\_\_\_ (fonction), m'engage à réaliser l'accompagnement pédagogique(1) pendant la « préparation à l'examen spécifique du BEES 2 » de \_\_\_\_\_ (nom, prénom).

A l'issue de la remise de la feuille de présence, l'ERFAN sera indemnisée à hauteur de 10 euros de l'heure dans la limite de 150 euros maximum.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du  
Stagiaire

Signature de l'accompagna-  
teur (CTR ou responsable  
ERFAN)

Signature du Président de  
région ou de l'ERFAN

(1) Obligation de réaliser une feuille de route, de vérification de son suivi par le candidat, transmission obligatoire de celle-ci accompagnée d'un émargement à la FFN à la fin de la formation.



La Fédération Française de Natation et son organisme de formation : l'Institut National de Formation des Activités de la Natation est au service des professionnels des activités de la natation, et plus particulièrement de ceux qui sont impliqués dans le mouvement associatif.

L'adaptation des compétences et l'insertion dans le monde du travail est l'essence même de notre pédagogie et nos diplômés depuis notre création (2001)

Nous sommes spécialisés à la fois dans la formation continue des professionnels des activités de la natation et la formation initiale pour les nageurs en reconversion.

L'INFAN investit systématiquement dans des méthodes pédagogiques de dernière génération pour apporter aux stagiaires des compétences en parfaite adéquation avec les besoins exprimés sur le terrain. Pour autant, la richesse de nos ressources ne se limite pas à cet aspect, mais intègre une véritable plus value, à savoir :

- Une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, spécialisés dans le domaine visé.
- Des partenariats étroits avec les acteurs de la branche que sont les collectivités territoriales, les associations, les syndicats qui participent à la mise en œuvre et à l'évolution de nos formations.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que l'INFAN peut et doit être perçu comme un partenaire incontournable du secteur aquatique.

La Taxe d'Apprentissage représente votre participation concrète au financement des formations technologiques et professionnelles. Afin de maintenir et d'améliorer l'excellence de notre pédagogie et de nos actions dans les métiers de la natation, nous avons besoin de votre soutien. Je vous remercie de la contribution que vous voudrez bien nous apporter.

Francis Luyce  
Président de la Fédération Française de Natation  
Responsable de l'INFAN

## Taxe d'apprentissage

Investissez dans  
l'encadrement de demain.

Aidez nous à trouver des partenaires  
de l'INFAN, des partenaires de votre  
formation.

INFAN-FFN

Tour Essor 93

14, Rue Scandicci 93500 Pantin

Tél. 01 41 83 87 64

[infan@ffnatation.fr](mailto:infan@ffnatation.fr)

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



Institut  
National de  
Formation des  
Activités de la  
Natation